

## Sommaire :

### UN PROJET COHÉRENT POUR L'AVENIR (dossier)

I) Montfuron... un village à l'air  
accueillant ? p.3 à 4

II) Un vrai projet,  
pour Montfuron. p.5 à 6

Enquête : pour ou contre le  
Jardin à papillons ? p.6 à 7

Budget communal p.8

PLU/PADD p.8

Calendrier de l'été p.8

Le budget communal p.8



## Le mot du président :

Chers adhérents.

Comme à l'accoutumée voici une nouvelle édition de notre bulletin qui prouve que si elle se fait parfois discrète, notre association œuvre toujours avec obstination à la défense de notre village, de son patrimoine et surtout de son avenir. Assidus aux réunions du Conseil Municipal, ainsi qu'aux réunions publiques, comme dernièrement celle présentant le PLU, nous y faisons régulièrement entendre nos questions et nos remarques.

**Lorsque les circonstances l'exigent nous nous mobilisons pour alerter l'ensemble de la population** devant toute menace pesant sur son environnement ou sa qualité de vie. **C'est le cas avec le projet d'un jardin à papillons au moulin**, qui risquait de prendre forme sans information véritable, ni consultation des villageois.

Au-delà de ces actions nécessaires, nous souhaitons également nous montrer « pro-actifs », et faire des propositions concrètes. Ce qui nous a amenés à développer un projet cohérent pour l'urbanisation future de notre village. Un travail de longue haleine... que nous vous présentons aujourd'hui afin de susciter un débat constructif sur le développement du village.

**Pour autant, force est de constater que bien des problèmes restent en suspens**, comme le stationnement abusif, et l'aménagement de la place, **et que bien des promesses restent lettre morte** : le rétablissement des vues à partir de la place (placard du temple non détruit, arbres non élagués...), l'entretien de nos sources et la répartition de leurs eaux... **C'est l'implication et la détermination de tous nos adhérents, de tous nos amis, qui nous permettront d'avancer sur tous ces fronts.**

S.D'

# UN PROJET COHÉRENT POUR L'AVENIR

**AVENIR & DÉMOGRAPHIE :**  
**Mixité générationnelle, logement locatif  
municipal ... nos propositions** **p. 2**

# UN PROJET COHÉRENT POUR L'AVENIR

## Du stationnement au logement.

### 1) MONTFURON... UN VILLAGE À L'AIR ACCUEILLANT ?

Au-delà du jeu de mot, il nous semble opportun de saisir l'occasion donnée par le projet d'aire d'accueil pour justement **évoquer les perspectives concrètes « d'accueil »** - c'est-à-dire **les opportunités de logements**, encore insuffisantes - qu'offre notre beau village **aux nouveaux habitants**.

Manifestement ce projet d'aire d'accueil, nous paraît **symptomatique** de la politique communale telle qu'elle est souvent menée depuis une décennie. À savoir « *mettre la charrue avant les bœufs* ».



L'accueil au village gagnerait à être amélioré.

**Nous ne critiquons pas l'idée d'aménager le parking et l'entrée du village.** Bien au contraire, **nous en sommes les initiateurs.** Préalable nécessaire à l'aménagement de la place du village, nous présentions lors d'un précédent bulletin les résultats de l'étude « Les jardins de Montfuron » menée par la Communauté de Communes.

En effet la place, **c'est le cœur d'un village** : un lieu de vie, point névralgique de rencontre et de convivialité, celui **qui peut différencier un village « mort »** - simple dortoir d'une petite centaine d'âmes - **d'un village « vivant », peuplée d'une population croissante et dynamique, permettant la survie de l'école, et favorisant la mixité sociale et générationnelle.**

**Cependant le projet d'aire d'accueil que la commune a présenté dans le budget 2012, paraît démesuré : par sa taille** (il englobe le parking actuel, une partie du jardin des tennis et de l'ancien terrain de basket), **par ses ambitions esthétiques** (fontaine, nombreux éléments décoratifs & d'agréments...), et surtout **par son coût** (285000€).

Il s'inspire il est vrai de l'étude « les Jardins de Montfuron », qui nous avait séduits ; mais en lui donnant une toute autre dimension, **il ne correspond plus au contexte actuel**, assombri par la crise économique et budgétaire, avec l'augmentation de la dette communale :

- a) Il phagocyte ainsi toutes les subventions disponibles**, et l'on n'obtiendra plus rien pour les projets essentiels comme la place ou la réparation de la toiture du moulin.
- b) Un projet bien plus modeste** aurait mieux convenu à notre situation. Celui-ci, trop grand, est dimensionné pour une population qui aurait déjà grandi.

Si l'on voulait être critique, on pourrait facilement dire que l'illogisme qui sous-tend la démesure de ce projet est le même qui a échoué avec le projet d'assainissement collectif (*nouvelle station d'épuration*) et le raccordement au réseau d'eau potable manosquin. C'est un raisonnement qui consisterait à **croire que l'offre suffit à créer la demande**, qu'investir dans des infrastructures suffira à attirer des promoteurs et des nouveaux habitants.

**Hélas, il n'en est rien, car Montfuron attire peu : pas plus les futurs propriétaires, que d'éventuels locataires.**

**Cela n'a rien d'étonnant** : l'offre locative est très limitée et quant aux acquéreurs ; l'éloignement du centre-ville manosquin, le manque de convivialité de la place, le manque de transports et de services, les prix des terrains et de l'immobilier suffisent à les dissuader.

Exemple : les terrains de « L'Aureto » trouvent difficilement acquéreurs bien que proposés au prix du marché.

**En fait, c'est surtout le schéma même de la propriété (lotissement, maisonnette...) qui n'est plus adapté à notre époque ou à notre territoire.**



Sur les 3 terrains de L'Aureto, un seul a trouvé acquéreur.

En effet, en ces temps de crise et de difficulté économique, outre le mitage du territoire et les problèmes urbanistiques, **ce schéma de propriété présente deux handicaps majeurs.**

**Il ne favorise pas les familles avec enfants. Dans le contexte actuel** l'accèsion à la propriété est malheureusement réservée aux personnes les plus aisées, souvent âgées ; donc ce schéma **n'encourage ni la mixité sociale (gage de cohésion et de convivialité) ni la mixité générationnelle (synonyme de vitalité et de dynamisme...).**

L'exemple des erreurs commises - en adoptant ce schéma - par l'ensemble des autres communes de la région (Pierrevet, Sainte-Tulle, Volx...), aurait pourtant dû nous encourager à **suivre une autre voie.**



Le verger communal, en contrebas du village.

\* Plus d'infos sur le PAS : <http://pas.regionpaca.fr/> ou [http://pas.regionpaca.fr/fileadmin/PAS/Documents\\_du\\_PAS/Note\\_de\\_presentation\\_du\\_PAS\\_janvier\\_2010.pdf](http://pas.regionpaca.fr/fileadmin/PAS/Documents_du_PAS/Note_de_presentation_du_PAS_janvier_2010.pdf)

**À Montfuron, il n'y a que 2 lieux où cela est possible.**

**a) En contrebas de la rue de Villemus.**  
(sous le parking des tennis).

Mais les terrains étant privés, et proposés à des prix élevés, l'investissement serait trop important pour la commune.

**b) Sur le terrain du Verger Communal.**

Un terrain promis à la vente où le projet d'éco-quartier en éco-conception a échoué et pour lequel la mairie cherche une alternative.

**ET BIEN CETTE ALTERNATIVE... NOUS LA PROPOSONS.**

**Le seul moyen pour une commune comme Montfuron, qui souhaiterait mener une politique volontariste, c'est d'opter pour un projet qui laisserait une bonne part au locatif.**

Le logement locatif permet d'espérer avoir **un contrôle** en matière de mixité générationnelle et sociale. Organiser un tel projet d'aménagement, c'est aussi le meilleur moyen pour la commune de **piloter son urbanisme, d'influer directement sur l'avenir du village et de sa population.**

**D'autant plus que dans le cadre du Programme d'Aménagement Solidaire (PAS\*)** il pourrait être **largement subventionné par la région PACA**, nous rendant nettement moins dépendant d'un promoteur privé ou d'un bailleur social.

**LUBERON NATURE :**  
**une association de référence pour la défense de l'environnement, du patrimoine et des paysages**

L'Assemblée Générale de LN, qui s'est tenue le 11 avril à Bonnieux, a été le lieu d'échanges et de débats, parfois vifs, mais toujours enrichissants, pour la centaine de participants, dont plusieurs Maires. Le Bureau a été renouvelé, présidé désormais par M. Jean Daum. La rencontre du 9 Mai à Goult, spécialement dédiée aux associations adhérentes, a permis de confronter les problèmes et les expériences de chacune. Montfuron Avenir, représentée par Sylvain D'Apuzzo et Élise Feller, y a trouvé une écoute attentive et des conseils judicieux. ■ EF



(À suivre : p 4 à 5).



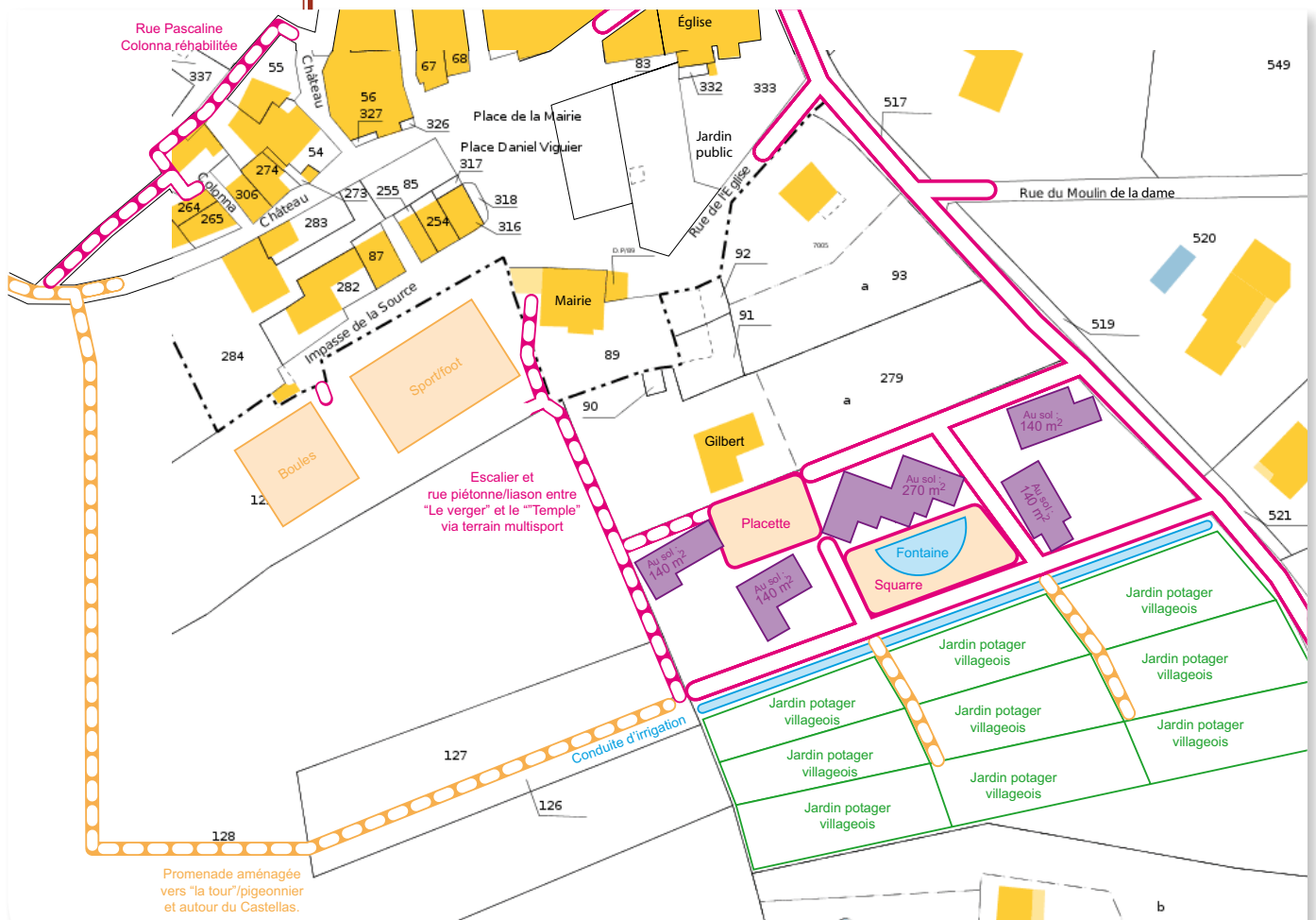
Un projet qui devra réussir une parfaite intégration à la silhouette du village, vue depuis la vallée de la Durance.

## II) UN VRAI PROJET, POUR MONTFURON.

Quand bien même nous regretterions le déplacement des arbres du verger, c'est à cet endroit qu'il convient d'envisager un projet d'aménagement urbain et de construction de logements (une partie en locatif, l'autre proposée à la vente pour financer la partie locative).

Bien conçu, il permettrait une connexion avec le village et en respecterait ses principes d'urbanisme (rues orientées nord-sud, respectant la pente naturelle, n'obstruant pas la vue depuis la place et les maison du village...). Il permettrait d'y installer quelques infrastructures : jardin public, atelier des employés municipaux... Tout en confirmant, par son emplacement, la place et la mairie comme le cœur même du village.

C'est pourquoi nous avons réfléchi à une extension du village aménagée dans cette direction, non pas dans l'optique de fournir « clef en main » un projet abouti, mais plutôt dans une démarche prospective. Pour montrer ce qui serait possible et souhaitable pour son avenir.



Un exemple de projet de logement collectif locatif avec placette, square et bassin/fontaine, rues piétonnières, canal d'irrigation et jardins potagers villageois... avec interconnexion routière et chemin de promenade. Une liaison piétonnière est capitale pour lier les logements à la place, véritable cœur du village.

Tout d'abord il s'agirait de construire densément mais pas trop, même si le COS le permet, en proposant des ensembles qui « respirent », car ils devront non seulement s'inscrire dans la continuité du village mais surtout s'intégrer dans le paysage et ne pas dénaturer le charme du village et l'aspect « perché » qu'il présente face à la vallée de la Durance.

### Ensuite il faudrait une double interconnexion :

- **Routière** avec 2 rues parallèles (pour respecter la logique de la pente naturelle) et 2 rues perpendiculaires à l'avenue St Elzéar (pour rejoindre la route).
- **Piétonnière** avec une première liaison avec la place depuis des escaliers descendant du « temple/belvédère » (qui trouverait enfin une utilité) via le terrain de jeu, jusqu'à une placette.



Vue d'ensemble de la partie communale du projet : logements, square...

**Une seconde liaison serait également prévue**, au cas où cet aménagement se poursuivrait sur les terrains privé entre la Mairie et le Verger, et suivrait le sentier qui existe déjà depuis l'ancien « point de vue/nouveau WC public ».

Enfin **une promenade aménagée** et agrémentée permettrait de rejoindre la rue du Château au niveau du « Pigeonnier » et du début de la rue Pascaline Colonna qui serait réhabilitée.

#### Il s'agirait de cinq groupes de logements.

- Quatre groupes d'une surface au sol de 140m<sup>2</sup> chacun (au maximum, à peu près comme la maison en contrebas de la mairie) plus un cinquième groupe "double" de surface au sol 270m<sup>2</sup>.
- D'un maximum de 3 niveaux (RDC +2 étages) ils proposeraient **15 logements** qui permettraient d'accueillir **30 à 45 personnes** (50 maxi).
- Ils entoureraient **une placette et un square** agrémenté d'un **bassin/fontaine** et de **jeux d'enfants**.
- Ils surplomberaient **des jardins potagers** loués aux villageois (aménagés sur la partie non-constructible du terrain) qui seraient irrigués (comme le bassin/fontaine) par l'eau de la « **Source communale** ».

### III) INTÉRÊTS D'UN TEL PROJET POUR MONTFURON.

On l'a vu, ils sont de **2 ordres**.

#### a) Maîtrise réelle de l'urbanisme.

En tant que **maîtresse d'œuvre** ou co-promotrice du projet (s'il fallait s'allier à un co-financeur) **la commune a une maîtrise réelle sur le devenir architectural et urbanistique du village**.

Ce qui ne serait pas le cas si le terrain était vendu à un promoteur qui dans le cadre du POS ou du PLU, ferait ce que bon lui plairait pour rentabiliser au maximum.

#### b) Mixité générationnelle

**En conservant la propriété** d'une partie des logements, **la commune pourrait en disposer** de manière à répondre à ses objectifs : **favoriser la mixité générationnelle – et combler ainsi le besoin en nouveaux arrivants** – en y accueillant en priorité des personnes travaillant sur la commune, et **des familles ayant des enfants en âge d'être scolarisés à Montfuron**.

■ SD' & le bureau de MA.

## LA GALETTE DES ROIS



La Galette des Rois a réuni dans la bonne humeur adhérents, voisins et amis. Le sort a voulu que soient couronnés ensemble Dany Roba, qu'un changement de domicile va éloigner un peu de nous, et Théo Yabi qui s'est installé récemment au village. Un passage de relais symbolique, gage de continuité et de dynamisme pour Montfuron Avenir. ■



À ce projet ambitieux pourrait éventuellement s'intégrer une autre extension, sur les **terrains privés** au dessus, si les propriétaires le souhaitaient.

**Plus d'images à consulter sur le site :**  
[www.montfuron-avenir.fr](http://www.montfuron-avenir.fr)



# ENQUÊTE D'OPINION

auprès de la population montfuronaise :  
donnez-nous votre avis.

## POUR, OU CONTRE LE JARDIN À PAPILLONS ?

Nous aimons monter au Moulin qui domine le village, et parcourir librement la colline qui l'entoure, battue des vents, ouverte sur un panorama magnifique.

Nous aimons aussi voir, aux beaux jours, voler les papillons dans les clairières abritées, nichées au bas du village.

### ALORS, POURQUOI LE PROJET D'UN JARDIN À PAPILLONS AUTOUR DU MOULIN NOUS SCANDALISE-T-IL ?

1) Clôturer et privatiser le moulin.

Parce que cet espace public cher aux villageois et aux promeneurs, serait de fait « **privatisé** », avec des grillages, un guichet, un droit d'entrée, un gardien peut-être. Le Moulin, repère emblématique de Montfuron, se trouverait coupé de la vie du village.

2) Un fort impact écologique.

Parce que le **paysage rustique de la colline serait bouleversé**, avec un double circuit d'allées, larges et nivelées, avec des murets pour abriter les papillons du mistral, avec **une végétation complètement modifiée**, nécessitant un système d'arrosage.

Sans compter les parkings dédiés aux visiteurs, **parkings de voitures et de cars** puisque le public scolaire serait le premier concerné.

3) Des coûts démesurés, une rentabilité impossible

Parce que **les premiers travaux** prévus pour remodeler et équiper les abords du Moulin sont estimés à **plus de 72 000 euros. Et ce n'est qu'un début.**

Car le fonctionnement du jardin suppose **des charges annuelles conséquentes** pour l'entretenir, et le valoriser, comme un jardinier, un guide pour les visites...

Or si l'on se réfère au Jardin des papillons de Digne et ses 5000 entrées annuelles (à 5€ maximum), **il est impensable d'imaginer d'en couvrir ainsi le coût**, que ce soit celui de l'entretien, ou celui du personnel et de sa formation.

4) Incertitudes et risques

Parce que d'après les spécialistes, **il faudra deux ans pour vérifier que ce dispositif fonctionne** et attire bien les papillons que l'on souhaite voir se reproduire dans le site.

**Que faire, si cela n'est pas le cas, d'une colline saccagée pour rien ?** d'un personnel devenu inutile ? d'un **Moulin qui aura perdu son charme ?**

5) Un possible intérêt scientifique

Puisque les coûts ne seront pas couverts et que les retombées touristiques sont incertaines, **le projet ne présenterait qu'un intérêt : scientifique.** Ce nouveau site d'étude sera mis en réseau et **fera avancer la connaissance sur les lépidoptères.**

**Mais est-ce bien raisonnable, en période de crise, dans une commune déjà fortement endettée, et qui peine à assurer les services nécessaires à ses habitants, de se lancer dans une aventure aussi hasardeuse, aussi coûteuse, et aussi peu bénéfique aux habitants ?**

Soucieux de la préservation de l'environnement et du patrimoine du village, comme de la qualité de vie de ses habitants, nous souhaitons votre avis.

**Connaissant l'impact, le coût et les conséquences importantes de ce projet pour le Moulin et les Montfuronaise :**



Nom : .....

Prénom : .....

**ÊTES-VOUS FAVORABLE À CE PROJET ?**

**Oui**

**Non**

**Sans opinion.**



Le Moulin... à papillons ?!

**Nous cherchions depuis quelque temps déjà comment interpeller les Montfuronais à propos du projet « Jardin à Papillons » porté par M. le Maire.**

Projet assez vague, voire nébuleux sur lequel nous nous posons, depuis 3 ans déjà (Cf. Point de vue 31 & 33), beaucoup de questions. D'autant plus que les documents, relativement anciens (étude Proserpine - fev. 2010), que M. le Maire a bien voulu nous produire, paraissaient en profonde contradiction avec ses explications, mais plus encore avec le détail du **budget prévisionnel (72000€ env.)** voté lors du dernier conseil municipal.

**Nous avons donc décidé de profiter du deuxième tour des élections présidentielles pour effectuer un sondage auprès des électeurs** à la sortie du bureau de vote, afin de connaître leur avis, qui n'avait jamais été recueilli par la municipalité.

M. le Maire et ses adjoints réfutèrent d'abord la validité de notre démarche: nos arguments, fondés sur des documents anciens, seraient caduques... le projet ayant beaucoup évolué. Mais ils ne furent pas en mesure d'étayer leur propos par des documents plus récents – ni de justifier les postes de dépenses du plan de financement adopté récemment, **le projet semblant désormais, plus ou moins, chapeauté par la future communauté d'agglomération.** Cependant par souci d'honnêteté, nous ne manquâmes pas de faire état de leurs critiques au cours de nos échanges avec les villageois.

**En effet l'intérêt suscité par cette démarche ne s'est pas démenti tout au long de la journée.**

**De nombreuses discussions s'engagèrent et un nombre significatif de Montfuronais nous donnèrent immédiatement leur opinion. (Cf. tableau).**

### Nombre total de réponses : 76

68 exemplaires du bulletin-réponse ci-contre (souvent un bulletin par famille) collectée sur place ou ultérieurement + 8 réponses de membres de l'association collectée précédemment :

### ÊTES-VOUS FAVORABLE À CE PROJET ?

Oui : 5	Non : 66	Sans opinion : 4
---------	----------	------------------

Plus une réponse intitulée « Voyons le projet finalisé ».

### CE QUI RESSORT DE CE SONDAGE (RÉSULTATS + COMMENTAIRES RÉCOLTÉS).

**En découvrant les conséquences possibles d'un projet, qui au premier abord leur paraissait souvent sympathique, les Montfuronais ont exprimé des réserves, ou même une opposition, portant essentiellement sur trois points :**

- le coût du projet
- la fermeture de la colline et la fin de l'accès libre au moulin
- la construction d'infrastructures qui ruineraient l'aspect du site.

Notons qu'un **parking supplémentaire** – en plus du projet « d'aire d'accueil » – détournerait les visiteurs du village, qui ne pourrait espérer que peu de "retombées" touristiques.

Remarquons aussi le **paradoxe historique** que représenterait une « mise en régie » du site par la CCLDV ; alors que notre moulin, qui était géré (et laissé à l'abandon) par le syndicat d'initiative de Manoque n'est redevenu propriété de Montfuron que depuis 30-40 ans, la commune s'attachant depuis à le réhabiliter et l'entretenir.

Ajoutons encore que **la colline renferme les réservoirs d'eau du village**, dont la capacité pourrait un jour se trouver insuffisante, entraînant des travaux qui bouleverseraient cette fois le jardin à papillons!

**Mais d'autres sites paraissent plus favorables** à une initiative de ce type, par leur situation, leur exposition, et la facilité de leur aménagement.

**Nous souhaitons qu'il soit possible d'aborder sereinement tous ces sujets avec l'équipe municipale.**

■ SD' & le bureau de MA.

## CALENDRIER DE L'ÉTÉ :

### • 21 juin : KARAOKÉ/ FÊTE DE LA MUSIQUE.

**Nouveau :** MA et le Bir Bar Broc organisent un **karaoke convivial** et festif pour célébrer en chanson le solstice d'été.

21h - Place du village.

### • 20 juil. : CUISINE DU MONDE.

Cuisine du monde/buffet en plein air, ouvert à tous, puis jeux, musique...

19h00 - Chapelle S' Elzéar.

### • En août : BALADE 2012.

La traditionnelle promenade de l'association et son pique-nique tiré des sacs.

Date & destination à définir.

## RENTRÉE / EN SEPTEMBRE :

Dates, lieux & horaires à préciser.

### • AG 2012. (A.G. électorale)

### • 1<sup>ER</sup> FORUM DES MONTFURONNAIS.

**Nouveau :** mise à l'honneur des entreprises montfuronaises & des actifs de la commune.

Programme à définir.

# PLU/PADD

## 1<sup>re</sup> réunion publique.

Le 3 Mai 2012, enfin, a eu lieu à La Chapelle la première présentation publique des documents **d'urbanisme** destinés à **encadrer le développement futur du village : le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) et le Projet Local d'urbanisme (PLU).**

Une assistance nombreuse a suivi les projections et les explications du Cabinet d'étude chargé du projet. Si certaines zones se contenteraient d'adopter les **nouvelles appellations** d'autres présenteraient **quelques nouveautés par rapport au POS :**

- **les zones boisées classées** passeraient en zone naturelle, afin de faciliter le déboisement d'épineux, tout en protégeant les chênaies.
- **les alentours du moulin**, passeraient opportunément en **Nt** (tourisme et sport) pour faciliter **l'implantation du « Jardin à Papillons ».**
- **les zones UAa** (*verger communal et en contrebas de la rue de Villemus*) changeraient d'appellation : **AUa, et de règlement.** La commune devant y concevoir un projet d'urbanisme précis (*Cf. page 2-5*), que les futures constructions devront respecter rigoureusement. La zone AUa du Verger étant agrandie.
- **les agriculteurs** verraient leurs possibilités de **construire des gîtes ruraux confortées**, même si les zones seront désormais strictement définies.

Au final, il fut répondu à beaucoup de questions, mais bien d'autres restent à poser...et à résoudre. **Aussi nous encourageons chacun à aller en Mairie où les documents afférents aux PLU et au PADD sont maintenant consultables, et où un Cahier de consultation est à la disposition de toutes les personnes concernées. ■**

# À PROPOS DU BUDGET COMMUNAL

## Quelques chiffres

Bien que n'ayant pas accès à tous les documents, nous pouvons **à partir des chiffres présentés** lors du dernier Conseil Municipal, nous faire **une idée de la situation financière de la commune.**

En 2011 comme en 2012 **le budget ordinaire de fonctionnement**, (*ressources propres et dotations de l'État*), **avoisine 330 000 €** (*après amortissement et écritures comptables diverses soit 200 000 € en « opérations réelles »*).

En 2011, ce sont **les dépenses de personnel** qui ont constitué la plus grosse part **des dépenses de fonctionnement** (*127 000 € soit 56%*) ; et c'est **la réfection du chemin VC6** (*157 000 € dont plus de 75 000 € à la charge de la commune*) qui a absorbé **l'essentiel du budget d'investissement.**

Le Maire a précisé que c'est la vente du premier terrain de l'Auréto qui a permis **de financer ces travaux.** Cependant un nouvel emprunt de 60 000 € a été lancé cette année à 1,87%. **Le total de notre endettement atteindrait**, toujours selon le Maire, **les 300 000 € à l'heure actuelle**, alors qu'il était de 260 000 euros en 2010.

Pour 2012, les charges de personnel seraient moindres, une partie du travail de communication étant externalisé. Mais si le budget de fonctionnement varie peu, **c'est le budget d'investissement qui explose : 525 000 €** dont 340 000 € pour l'aire d'accueil, et 85 800 € pour le jardin à papillons (*mais la réparation du moulin n'est pas prise en compte dans ce chiffre*).

Pour financer tout cela le Conseil municipal compte sur des **subventions publiques** à hauteur de 215 000 € seulement (*41% env.*), **sur la vente d'un des deux terrains** restant à l'Auréto (*pour 125 000 €*) et si nécessaire sur un **nouvel emprunt** de 53 000 €.

**Quant au budget M49** (*eau potable et assainissement*) : pour son fonctionnement, il est sensé s'équilibrer chaque année (*taxes, redevances et subventions*), mais **à Montfuron il accuse un déficit chronique, 9000€ en 2011, 5000€ prévu pour 2012**, qui semble lié à la lourdeur des investissements consentis depuis le raccordement au réseau de Manosque.

## QUELQUES QUESTIONS

- **Dans la situation actuelle** les subventions publiques seront-elles aussi généreuses que prévu pour des réalisations qui ne sont pas toujours de première nécessité ?
- De même, **le produit de la vente** des terrains de l'Auréto ne devra-t-il pas être **revu à la baisse ?**
- Dans ces circonstances, le produit de ces terrains, qui sont les biens de la commune, ne devrait-il pas être affecté **en priorité à des aménagements indispensables à la vie du village** comme la réfection et le drainage de la voirie, ou l'installation du matériel, des produits et du véhicule utilisés par les employés communaux dans un local convenable respectant les normes de sécurité ?
- Enfin, dans ce contexte, **ne serait-il pas raisonnable de réexaminer les projets d'investissement** votés pour 2012, et notamment le volume, et le coût des travaux à envisager pour **l'aménagement de l'aire d'accueil ?**

Cet aménagement reste pour nous **un objectif important** qu'il faut rendre **réalisable, en l'adaptant à une conjoncture** qui est (et restera) **difficile.** Il est probable que M. Boccanfuso, l'architecte concepteur du projet, pourrait nous aider à aller dans ce sens.

■ EF & le bureau de MA.